

Délégation du Personnel

Cadres

L'UNSA-Ferroviaire, vous fait un retour sur la réunion des
DP Cadres du 16-11-2016.

La Direction, représentée par Mme. BOUCHER et Mr GRIMBERT, nous a accueilli le 16 novembre à 10h00.

Il y avait 3 représentants FO/CFTC/FIRST/CGE, 4 représentants de la CGT, 4 également pour la CFDT et notre Délégation était forte de 11 membres.

Préambule :

Après une déclaration de vrai faux départ d'un des représentants de FO (il recommencera en Janvier pour sa dernière), notre DRH nous a fait part de son expérience « ma vie avec un essayeur » . A priori la nuit a été riche en informations..... Pour continuer la belle aventure elle nous a demandé si les élus seraient prêts à accepter un observateur lors d'une DP.



Point sur la réunion

Le nombre global de questions était un plus faible que d'habitude soit seulement 77 questions dont 15 pour notre Délégation.

Nos questions dans le compte rendu sont les 1,2,3,4,5,21,22,51,53,54,55,56,57,58,59.

Les différents sujets sur le RH 0143, le télétravail, le travail bi localisé, le forfait jour, la mutuelle d'entreprise, l'article 114-2 du RH00131, le mode de calcul pour les tickets restaurants, la démarche prisme et ses dérivés, les différences de logiciels en service dans nos bureaux, la suppression de la carte 17A pour les agents du PRI.

Après un démarrage difficile de notre DRH sur la récupération ou non du samedi 24 Décembre et un mécontentement général sur sa façon d'expédier les questions et après forte insistance de notre délégation Anne Boucher c'est mis à lire enfin les réponses aux questions (mais que les réponses.....) Sur Lille tout le monde en Repos le 26/12 pour faire démentir notre DRH.

Les réponses de notre direction sont toujours aussi peu précises mais du fait de transmettre les questions dans les délais impartis, il y a tout de même un peu plus de réponses.



- Pour le forfait jour, les réunions sont en cours. Le projet est en négociation. La direction n'a pas plus d'information que les organisations syndicales.
- Pas de réponse pour les mutuelles obligatoires. En cours de discussion à la DRH. Manque une réponse juridique de la sécurité sociale. La dérogation SNCF se poursuit.
- Pour le télétravail démarrage en douceur avec un courbe croissante espérée .
- Pour la bi localisation chaque RRH est responsable de sa zone. Pas de manque de place pour le moment.
- Concernant les tickets restaurants toutes les réponses sont renvoyées à la compétence CE mais pour dire non sur l'application, l'Entreprise n'a besoin de personne même avec justificatifs à l'appui.
- Pour la démarche Prisme il faut faire remonter les cas particuliers à l'Entreprise. La Direction s'engage à faire passer ce sujet au prochain CODIR.
- Au sujet des différents logiciel en service dans nos entités, la Direction nous communique certains chiffres et nous renvoie encore une fois vers le CE.
- Au sujet de la carte 17A pour les agents du PRI la volonté de l'Entreprise même si elle n'est pas avouée, est de la faire disparaître.

Merci de nous faire remonter un maximum de questions via vos différents élus repris ci dessous. C'est en s'y mettant tous que nous arriverons à faire bouger les choses et il y a de quoi.

En attendant toute l'équipe des Représentants du Personnel Cadre vous souhaite de bonne Fêtes de Fin d'Année. L'Aventure continue en 2017 et on ne sait pas encore à quelle sauce notre Entreprise va être mangée.



T'as des questions ? Contactes nous !

LAURENT Christophe PRI Dijon

DUCHER Pascal Agence RAA

SOBECKI André I&P TE

BERNON Cédric PRI Limoges

DOLLARD Jean Marc PRI Strasbourg

HENNION Sébastien PRI Lille

STUNER Frédéric PRI Metz

TINANT Alain PRI Montpellier



BERNARD Dominique PRI Nantes

POITEVIN Jean Pierre I&P SF

ARNOULT Jean Luc PRI Lyon

CANTO BRANCO Manuel PRI Nantes

GERVAL Laurent PRI Chambéry

VERGNE Christophe PRI Strasbourg

DUDANT Jean Louis Agence NPDC

PEREZ Sandrine PRI Metz

PROCHAINE DP LE 11-01-2017